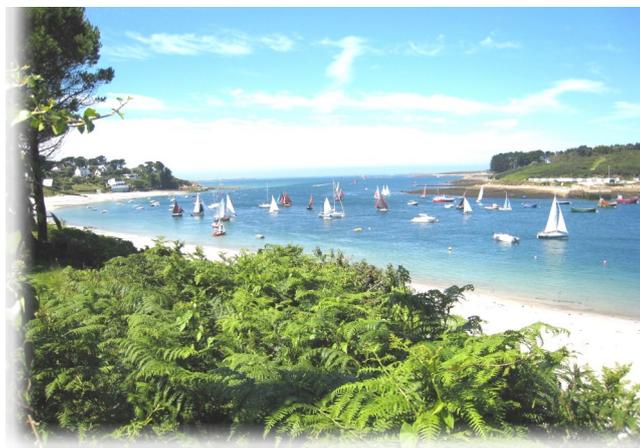




# n°7 Le Kannadig

Bulletin d'Information Municipal  
17 février - 17 a viz C'hwevrer 2023



## A vos agendas !

**Vendredi 24 Février à 19H**  
**SALLE ROZ AVEL à SAINT PABU**

Film-documentaire  
**OPÉRATION PINGUIN**



**Armel COLIN, en association avec la Mairie de Saint-Pabu, vous convie à la projection de son film-documentaire**

Film de quarante minutes qui raconte, pendant la guerre de 40, la formidable histoire du « Camp » édifié par les Allemands à Saint-Pabu, avec ses quatre radars défendus par 64 blockhaus.

Entrée libre

**Dimanche 5 Mars 2023 à 16h**  
**Saint-Pabu espace Roz Avel**

**Spectacle**  
au profit de l'association  
**«les Blouses Roses de Brest»**



**Comédie théâtrale désopilante:**  
**« 14 Juillet à la Maison de Retraite »**

Troupe : *Les Éphémères*



**Entrée au chapeau.** Spectacle ouvert à tous

Renseignements : 02 98 89 84 78 ou 06 29 42 25 36

ORGANISÉ PAR L' ASSOCIATION DOUAR HA MOR

### SERVICES PERISCOLAIRES

Les parents dont les enfants mangeront à la cantine après les vacances scolaires doivent réserver les repas avant **le mercredi 22 février 2023 à 9h30** via leur portail familles.

**Pour rappel :**

- Les réservations à la cantine sont à faire pour le mercredi avant 9h30 pour la semaine suivante. Tout repas pris sans avoir été commandé fera l'objet d'une majoration de 2 €.
- Pour la garderie périscolaire, les réservations se font le mardi avant 9h30 pour le jeudi et vendredi et le vendredi avant 9h30 pour le lundi et mardi.
- Pour l'ALSH (mercredi période scolaire), les réservations se font le mercredi avant 9h30 pour le mercredi suivant
- Pour l'ASLH (vacances scolaires), les réservations se font 10 jours avant, jusqu'à 23h59, pour la période de vacances suivante.

Nous demandons aux parents de bien vouloir vérifier leur portail familles (adresse, courriel, téléphone...) et de le mettre à jour si besoin.

**Mairie** ☎ 02.98.89.82.76 - Fax 02.98.89.78.10  
49 rue du Bourg 29830 Saint-Pabu  
www.saint-pabu.bzh - mairie@saint-pabu.bzh

**La mairie est ouverte au public aux horaires suivants :**  
Lundi, mercredi : 8h30-12h et 13h30-17h. Mardi, jeudi :  
8h30-12h. Vendredi : 8h30-12h et 13h30-16h30.

# Nous vous informons

## Arrêté municipal n°2023-15 du 10 février 2023 Réglementant le stationnement d'une benne rue du Bourg

Considérant qu'une benne doit être installée rue du Bourg le long de l'enclos paroissial dans le cadre des travaux dans l'église, le stationnement sera interdit sur une partie des parking situés le long de l'enclos paroissial rue du Bourg dans le cadre des travaux dans l'église à compter du lundi 20 février 2023 pour une durée estimée à une semaine.

## Arrêté municipal n°2023-06 du 24 janvier 2023 Réglementant la circulation et le stationnement rues d'Avel Vor et du Stade

Considérant que des travaux d'adduction d'eau potable doivent être réalisés rues d'Avel Vor et du Stade, à compter du lundi 6 février 2023 (durée estimée à 10 semaines,

- dans la zone 1 des travaux (bas de la rue d'Avel Vor jusqu'à l'intersection avec la rue du Stade), la circulation et le stationnement seront interdits rue d'Avel Vor entre l'intersection avec les rues de Ruellou et du Stade et rue du Stade entre l'intersection avec la rue d'Avel Vor et la résidence d'Avel Vor. Une déviation sera mise en place par les rues de Kervignorn, de Trevoc'h et Guenioc.
- dans la zone 2 des travaux (haut de la rue d'Avel Vor, de la rue du Stade jusqu'à la rue de Korn ar Gazel), la circulation et le stationnement seront interdits rue d'Avel Vor entre l'intersection avec les rues du Stade et de Korn ar Gazel. Une déviation sera mise en place par les rues du Stade, de Trevoc'h et Korn ar Gazel.

L'accès aux riverains et aux véhicules de secours sera maintenu pendant les travaux mais pourra être suspendu temporairement en cas de nécessité.

*Plan matérialisant les zones consultable en mairie ou sur le site Internet, rubrique « vie municipale », puis « arrêtés municipaux »*

## Arrêté municipal n°2023-12 du 3 février 2023 Réglementant la circulation 33 rue de Korn ar Gazel

La circulation sera modifiée par un rétrécissement de la voie au niveau du 33 rue de Korn ar Gazel à compter du mardi 21 février 2023 (durée estimée à 3 jours) en raison de travaux de création d'un branchement électrique.

## Arrêté municipal n°2023-16 du 16 février 2023 Réglementant de la circulation sur une partie de la rue de Benniget

Des travaux de réfection de voirie et de pose de bordures doivent être réalisés sur une partie de la rue de Benniget.

A compter du lundi 20 février 2023 et jusqu'à la fin des travaux (durée estimée à 15 jours), la circulation sera interdite rue de Benniget entre les n° 21 et 37.

- L'accès aux riverains et aux véhicules de secours sera maintenu sauf en cas de besoin du chantier.
- La route sera ouverte à la circulation en cas de non-intervention.

## DIVAGATION DES CHIENS



**Rappel aux propriétaires :** le Maire rappelle que la divagation des chiens est interdite conformément à l'article L211-19-1 du Code rural.

**« Chaque propriétaire est donc tenu de maintenir son animal dans l'enceinte de sa propriété par tout moyen à sa disposition (clôture, attache...) »**

Tout chien en divagation pourra être saisi et confié au centre technique communal où le propriétaire devra aller le chercher et s'acquitter des frais de garde.

## REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL Mardi 21 février 2023 à 18h30 Salle du Conseil Municipal

L'ordre du jour sera le suivant :

1. Approbation du procès-verbal de la dernière séance du Conseil municipal,
2. Approbation du Compte de gestion 2022 budget commune,
3. Approbation du Compte administratif 2022 budget commune,
4. Proposition d'achat de la licence IV du bar-restaurant Le Charabanc,
5. Demande de subventions Pacte Finistère 2030 :
  - 5.1. Volet 1 : rénovation des façades de l'espace Roz Avel
  - 5.2. Volet 2 : restauration de l'église Saint-Tugdual
6. Demande de subventions pour des consignes à vélos sécurisées,
7. Attribution de subventions à des associations communales :
  - 7.1 : Maison des Abers,
  - 7.2 : Alchimik,
  - 1.7.3 Avel Vor Running
8. Personnel communal : levée de la prescription quadriennale,
9. Refacturation par la CCPA des contrôles techniques périodiques des poteaux incendie,
10. SDEF : convention de référencement,
11. Convention de répartition des frais d'étude du schéma directeur des mobilités actives,
12. Mise à jour des commissions communales,
13. Affaires diverses

## RESTAURATION DE L'EGLISE ET DU MUR DE SOUTÈNEMENT DU CIMETIERE

Le périmètre du chantier est fermé par des barrières et interdit au public.

Pour rappel, le périmètre d'interdiction d'accès aux tombes (2 rangées au-dessus du mur, 4 rangées dont les 2 transférées au pied du mur) est toujours en place.

Tout le cimetière du bas et l'accès aux tombes sont interdits durant les travaux sur le mur de soutènement (durée estimée à 2 ou 3 mois).

Merci pour votre compréhension.

## REVISIONS ALLEGÉES DU PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

Le Plan Local d'Urbanisme intercommunal du Pays des Abers approuvé le 30 janvier 2020 fait l'objet d'évolutions constantes dont une première s'est terminée en juin 2022. Les conseillers communautaires ont décidé dans la foulée de procéder à certaines adaptations du document d'urbanisme intercommunal par la prescription de trois procédures de révision allégée, ce type de procédure (la révision allégée) ne pouvant prendre en compte qu'un objet unique.

Ces trois procédures à objet unique visent à :

- Adapter la limite des espaces proches du rivage (EPR) pour mieux considérer de nouveaux éléments de terrain et améliorer le tracé sur certains secteurs.
- Modifier le classement en zone naturelle « espaces remarquables » (Ns) appliqué à certaines parcelles bâties et habitées du territoire afin de permettre sous conditions leur extension limitée.
- Faire évoluer le classement du secteur de Quistinnic à Coat-Méal d'une zone NE vers une zone UE permettant ainsi la création d'un nouveau bâtiment d'activités.

Ainsi, par délibération du 23 juin 2022, le Conseil de Communauté du Pays des Abers a défini les objectifs poursuivis et les modalités de concertation à organiser dans le cadre de ces trois procédures concomitantes. La concertation a pour but de permettre aux habitants, associations locales et de protection de l'environnement et toute autre personne concernée par ce projet :

- de prendre connaissance des adaptations qu'il est projeté d'apporter au PLUi ;
- de donner un avis à un stade précoce de la procédure sur les évolutions envisagées, et le cas échéant de formuler ses observations ou propositions sur ces adaptations.

Un dossier explicatif est donc disponible à l'hôtel de communauté de Plabennec ainsi que sur le site internet de la CCPA. Un registre est à disposition pour recueillir les expressions de chacun qui peuvent aussi être transmises par mail à l'adresse suivante : [accueil@pays-des-abers.fr](mailto:accueil@pays-des-abers.fr)

**La concertation a démarré le 17 octobre 2022 et se poursuivra jusqu'au lundi 20 février 2023**

Un dossier de présentation et d'information précisant les objectifs poursuivis est mis à la disposition du public. Il est consultable pendant la durée de la concertation :

- sur le site internet [www.pays-des-abers.fr](http://www.pays-des-abers.fr)
- à l'hôtel de Communauté

Toute personne intéressée pourra communiquer ses observations :

- sur le registre tenu à la disposition du public à l'hôtel de Communauté ;
- par voie postale à l'adresse suivante : Hôtel de Communauté - 58, avenue de Waltenhofen - 29860 Plabennec

A l'issue de la concertation, un bilan sera présenté au Conseil de Communauté qui en délibérera et validera les projets de révision allégée du PLUi.

Ce bilan sera ensuite tenu à la disposition du public sur le site [www.pays-des-abers.fr](http://www.pays-des-abers.fr) (rubrique « PLUi ») ainsi qu'à l'Hôtel de Communauté. Il sera également joint au dossier d'enquête publique préalable à l'approbation de la modification.

## 13e EDITION DES TRETEAUX CHANTANTS AU PAYS DES ABERS : appel à candidatures

**LES TRÉTEAUX Chantants**  
DU PAYS DES ABERS

**MARDI 11 AVRIL 2023 PLOUGUERNEAU**  
SALLE DE L'ARMORICA / 14H00

CONCOURS DE CHANT / APPEL À CANDIDATURES  
EN 2<sup>e</sup> PARTIE, CONCERT DE CLARISSE LAVANANT

10€

PAYS DES ABERS

Inscription sur [www.pays-des-abers.fr](http://www.pays-des-abers.fr) et au 02 98 37 66 00

Cette unique édition pour les habitants du Pays des Abers de plus de 50 ans se déroulera **mardi 11 avril à 14h**, à la salle de l'Armorica de Plouguerneau.

Elle sera suivie d'un concert de Clarisse Lavanant.

Vous souhaitez participer au concours de chant, inscrivez-vous auprès de la CCPA par mail : [accueil@pays-des-abers.fr](mailto:accueil@pays-des-abers.fr) ou : 02.98.37.66.00. Précisez nous vos coordonnées (le prénom, nom, date de naissance, adresse, numéro de téléphone,) ainsi que le titre et l'interprète de la chanson que vous allez chanter.

Les places seront en vente (10€) début mars dans les offices de tourisme du Pays des Abers.

### MEDIATHEQUE MUNICIPALE

#### Lecture "Coups de coeur"

**Mercredi 1<sup>er</sup> mars à partir de 18h**, Jean-Pierre Gaillard lira des extraits de livres choisis par les lecteurs ces derniers mois. La séance est gratuite et ouverte à tous. Une participation au chapeau permet d'indemniser l'intervenant.

**Rappel** : une boîte est placée à la médiathèque. Tout lecteur peut y déposer un bulletin indiquant son coup de coeur. Celui-ci pourra être évoqué lors d'une prochaine lecture publique.

## Les rendez-vous sportifs

### AVEL VOR FOOTBALL

**Ecole de foot :**

- Pas d'entraînement pendant les vacances
- Reprise le mercredi 1<sup>er</sup> mars

**Dimanche 19 février :**

- Loisirs reçoivent Lanrivour en championnat à 10h
- Seniors 2 reçoivent Plouguin 2 en amical à 13h
- Seniors 1 reçoivent Plougonvelin en 7<sup>e</sup> tour de coupe du Conseil Départemental



# A noter !

## RESTAURANT MUNICIPAL

<b>Lundi 20</b>	Taboulé Bio Marmite de la mer, légumes du pot Crème dessert vanille
<b>Mardi 21</b>	Velouté de légumes Bio Beignet de calamars à la romaine sauce tartare, pommes de terre cubes rissolées Cocktail de fruits
<b>Mercredi 22</b>	Lentilles Bio, vinaigrette à l'échalote Lasagnes de légumes à la provençale Salade, sauce vinaigrette du chef Kiwi Bio
<b>Jeudi 23</b>	Carottes Bio râpées Chipolata, chou fleur Muffin
<b>Vendredi 24</b>	Mortadelle Aiguillettes de poulet, coquillettes Bio Compote de fruits



**FORUM  
& EMPLOI  
JOBS  
D'ÉTÉ**  
Samedi 4 mars

Un événement Maison de l'emploi  
02 98 32 47 80 - maison.emploi@ccpi.bzh

9h30 - 12h  
Espace culturel  
Saint Renan

PAYS  
D'IROISE  
COMMUNAUTÉ  
BRO AN HIRWAZH

Vous recherchez un emploi pour l'été ou durable.

Vous souhaitez être aidé dans vos démarches ?

Vous voulez découvrir les secteurs d'activité qui embauchent ?

Nous proposons également une information collective à 10h :

- J'ai moins de 18 ans - mode d'emploi
- Études, stage, emplois à l'étranger

Espaces « mobilité » et « création d'activité »

Entrée gratuite / Ouvert à tous

## ORDURES MENAGERES

Prochaine collecte : lundi 20 février 2023



## ENSEMBLES PAROISSIAUX Noroit Loc Majan Saint-Renan

**Samedi 18 février à 17h30** : messes à Portsall et Guipronvel.

**Dimanche 19 février à 10h30** : messes à Ploudalmézeau, Plouguin, Saint-Renan.

## APE DE L'ECOLE DE L'ABER BENOIT Les chocolats de Pâques Alex Olivier

L'APE organise une vente solidaire de chocolats de Pâques « Les chocolats du Cœur » Alex Olivier ! Fabriqués en France, certains sont issus du commerce équitable et/ou de l'agriculture biologique.

Les bénéfices de cette action serviront au financement des projets de l'école de l'Aber Benoit.

Si vous souhaitez commander vous pouvez vous connecter directement sur notre boutique en ligne [www.asso.initiatives.fr](http://www.asso.initiatives.fr) avec ce code d'accès :

**TFJLZV**

**Date limite des commandes le 7 mars 2023**

Les commandes seront livrées directement à l'école entre le 27/03 et le 7/04.

Nous vous remercions pour votre soutien !

## Correspondant de presse

Le Télégramme : Jean Yves TOURNELLEC

06.63.24.11.10 [jeanyvestournellec@bbox.fr](mailto:jeanyvestournellec@bbox.fr)

## Les petites annonces

**L'INFO DU COYOTE** : ce week end, à partir de vendredi midi, raclette PARTY à VOLONTÉ 15 €. Le 24 février concert gratuit avec IRISH STATION. Réservations et informations au : 02.29.02.70.84. Planning complet sur notre page FB : <https://fb.me/MacCoyote>

**BAR - TABAC - RESTAURANT - Dépôt de pains - FDJ - LE THALASSA**. Nous serons fermés du vendredi 10 février inclus au dimanche 26 février 2023 inclus. Nous vous retrouverons le lundi 27 février dès 6h30.

**PROXI** : jeudi 23 février, arrivage de viande de **veau** en provenance du GAEC Raguénès de Ploudalmézeau. Toutes les semaines, vente des produits riches en oméga 3 de la ferme des 3L de Ploudalmézeau : **poulet** (filets, cuisses, ailes, aiguillettes, poulets entiers et demi-poulet) ; lapin (râbles, cuisses, 1/2 lapins et lapin entier sur commande uniquement) ; **œufs frais** de la ferme des 3 L le vendredi de 11h à 12h devant le Proxi. Un service de livraison gratuite sur Saint-Pabu ou en Drive au magasin vous est aussi proposé tout au long de l'année. Horaires d'ouverture du lundi au samedi 8h-12h30 / 16h-19h30 et le dimanche 8h-13h. Tél : 09.67.39.95.22